



Avis de publicité

Appel à concurrence en vue de la passation d'un marché public de fournitures et de travaux pour le fleurissement du jardin de la maison de Louis Pasteur

1. Pouvoir adjudicateur :

Académie des Sciences

Représentée par Etienne GHYS ou Antoine TRILLER, Secrétaires perpétuels.
23 QUAI DE CONTI
75006 PARIS

Le dossier de consultation comprend, outre le présent avis de publicité :

- Le Règlement de consultation ;
- L'Acte d'engagement ;
- Le Cahier des clauses administratives particulières commun (CCAP) ;
- Les Cadres de Décomposition des Prix Globaux Forfaitaires (CDPGF) ;
- Le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes ;

Ces documents sont disponibles gratuitement sur le profil acheteur de l'Académie des sciences www.marches-publics.gouv.fr.

2. Objet du marché :

Le marché ci-dessous détaillé, régi par le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), est un marché de travaux et de fournitures de végétaux, ainsi que la plantation de ceux-ci, nécessaires à l'aménagement de jardin de la maison Louis PASTEUR à Arbois.

Dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Louis PASTEUR, l'Académie des Sciences souhaite réaliser un aménagement du jardin de la maison. Cet aménagement se déroulera en deux phases.

La première est une phase de fleurissement du jardin dans le cadre des festivités du bicentenaire.

La seconde est une phase de restauration du jardin dans l'état où celui-ci se trouvait à l'époque de Louis PASTEUR.

3. Durée du marché :

Le marché est conclu jusqu'à la parfaite réception des prestations

4. Type de procédure :

La présente consultation est passée sous la forme d'une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R2123-1, R2123-4 et R2123-5 du code de la commande publique.

5. Devise et langue :

L'unité monétaire utilisée est l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

6. Documents à produire obligatoirement par le candidat à l'appui de sa candidature :

Les candidats devront produire les pièces suivantes :

Pour le dossier de candidature :

1/ La lettre de candidature et de désignation du mandataire par ses cotraitants (formulaire DC1 modèle joint) obligatoire en cas de groupement ;

2/ La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

3/ Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés au Code de la Commande Publique et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

4/ Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2 ou forme libre) ;

5/ Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour les trois dernières années (DC2 ou forme libre) ;

6/ Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;

7/ Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;

Comme indiqué dans le Code de la Commande Publique le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique européen établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé, en lieu et place des documents susmentionnés.

Le D.U.M.E. est disponible sur le site internet suivant :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016R0007&from=FR>

En cas d'utilisation du DUME, les candidats remplissent :

- partie IV A 1 : aptitude : compléter avec le registre professionnel ou le registre du commerce
- partie IV B1a : le chiffre d'affaires annuel " général " pour les trois derniers exercices
- partie IV C1b : les services principaux de même nature réalisés sur les trois dernières années ;

8/ L'inscription au registre professionnel ;

9/ L'extrait Kbis ;

10/ Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;

11/ L'attestation de visite signée et remise lors de la visite ;

Les candidats peuvent remettre :

12/ Les pièces prévues aux articles D.8222-5, D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail ;

13/ Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait ses obligations sociales et fiscales (formulaire NOTI2 rempli, daté, signé, au 31/12/2015 ou l'imprimé 3666 accompagné de l'attestation URSSAF au 31/12/2015 peuvent être produits) ;

14/ L'attestation d'assurance professionnelle ;

Pour le dossier d'offre :

- 1/ L'acte d'engagement dûment complété ;
- 2/ L'annexe financière à l'acte d'engagement (cadre de décomposition des prix forfaitaires et unitaires) dûment complétée datée et signée à fournir sous format PDF et également sous format EXCEL (.xls) ;
- 3/ En cas de groupement conjoint uniquement, une note précisant la répartition des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter ;
- 4/ Un mémoire technique comprenant la description des prestations, de leurs prix et des honoraires rattachés à la mission ainsi que la méthodologie appliquée dans l'exercice de la mission. Le mémoire doit également comprendre une présentation du candidat, du contexte et de l'organisation de son équipe.
- 5/ Les CV des membres de l'équipe en charge de l'exécution de la prestation ;
- 6/ Une description de trois expériences avec des enjeux et contraintes similaires ;
- 7/ Le CCAP signé ;
- 8/ Le CCTP signé.

Les pièces constitutives du dossier de consultation du présent marché public, remises par le pouvoir adjudicateur gratuitement à chaque candidat, sont les suivantes :

- Le présent règlement de la consultation,
- L'acte d'engagement et ses annexes,
- Les cadres de décomposition du prix global et forfaitaire (C.D.P.G.F) pour chaque immeuble,
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières Commun (C.C.A.P.C),
- Le Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) et ses annexes,
- Le formulaire portant lettre de candidature (DC1) et le formulaire portant déclaration du candidat ou du membre du groupement (DC2).

7. Forme du groupement :

En cas de groupement, la forme retenue pour l'attribution sera soit le groupement solidaire soit le groupement conjoint avec mandataire solidaire.

8. Critères de sélection des offres :

Les offres des candidats seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Valeur technique de l'offre pondérée à 60% ;
- Prix des prestations pondéré à 40% ;

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

L'Académie des Sciences se réserve le droit d'organiser ou non des négociations avec les candidats dans les conditions précisées au règlement de consultation.

9. Modalités de dépôt des offres :

Date limite de remise des offres : **Vendredi 18 Février à 18 heures**, à peine d'irrecevabilité.

Les offres devront obligatoirement être remise par voie dématérialisée sur le profil acheteur via le lien suivant : [PLACE - Plate-forme des achats de l'Etat \(marches-publics.gouv.fr\)](https://place-plate-forme-des-achats-de-l-etat.marches-publics.gouv.fr).

Les réponses aux questions des candidats seront apportées jusqu'au neuvième jours calendaire avant la date limite de remise des offres, s'il s'agit de compléments nécessaires à l'établissement de leurs candidatures ou offres.

Délai de validité des offres : **120 jours** à compter de la date de remise des offres.